

Business et droits de l'homme dans les conflits armés

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Business et droits de l'homme dans les conflits armés / Jelena Aparac ; préface de Marina Eudes ; [avant-propos de Andrew Clapham]

A pour autre édition sur un support différent : Business et droit de l'homme dans des conflits armés Jelena Aparac 2021 Bruxelles Bruylant Collection de droit international

Auteur(s) : Aparac, Jelena

Autre(s) responsabilité(s) : Eudes, Marina (1974-....) (Préfacier)
Clapham, Andrew (1963-....) (Préfacier)

Publication : Bruxelles : Bruylant, DL 2021

Description matérielle : 1 vol. (773 p.) : couv. ill. en coul., graph. ; 24 cm

Collection : Collection de droit international 94

ISBN : 978-2-8027-6711-4
2-8027-6711-9

EAN : 9782802767114

Appartient à la collection : Collection de droit international 2034-1636 94

Classification décimale Dewey : 341.48

Note(s) : Prix d'après Electre

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [659]-739. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Droit public Paris 10 2019 La responsabilité internationale des entreprises multinationales pour les crimes internationaux commis dans les conflits armés non internationaux

Résumé ou extrait : L'objectif premier est de proposer une théorie générale de responsabilité internationale pénale des entreprises. À la différence de la responsabilité, dite sociale, la théorie de la

responsabilité pénale des entreprises ne les distingue pas selon leurs secteurs d'activités. À cet égard, elle s'applique à toute entreprise multinationale soupçonnée d'avoir commis un crime international. Cette étude illustre la théorie de la responsabilité des entreprises à la lumière des conflits armés non internationaux (CANI), mais peut-être également adaptée à d'autres contextes de conflits armés (occupation, conflit armé international). En outre, l'étude se penche de manière détaillée sur le droit applicable aux entreprises, car la question des obligations internationales qui leur sont opposables n'a été que peu étudiée. La recherche porte aussi sur une analyse approfondie des différentes procédures internationales potentiellement ouvertes à la possibilité d'engager la responsabilité des entreprises, ce qui n'a jamais été fait auparavant. Enfin, l'ouvrage s'achève par une proposition concrète de convention internationale sur la responsabilité des entreprises qui pourrait compléter le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (la CPI) et contribuer aux discussions actuelles sur la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant. Cet ouvrage adopte une approche pragmatique, la plus réaliste possible pour présenter un outil de travail pour les praticiens, notamment des avocats qui engagent des procédures contre des entreprises, des législateurs et juristes d'entreprises. Le texte apporte également une valeur ajoutée aux cours de droit international public en s'appuyant sur les droits de l'homme, le droit humanitaire, le droit pénal, le droit économique et social.

Sujet - Nom commun : Guerre

Droits de l'homme

Responsabilité pénale (droit international)

Entreprises